



**Le secrétaire d'Etat
chargé de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**

Le 17 mai 2016

Les étudiants-entrepreneurs optimistes sur leur avenir

95% des étudiants-entrepreneurs sont optimistes en ce qui concerne leur avenir personnel. C'est un des enseignements de l'étude de CSA que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a dévoilé ce jour sur les étudiants-entrepreneurs. De plus en plus d'étudiants sont tentés par l'entrepreneuriat mais peu sautent le pas pendant leur étude d'où la mise en place en 2014 du statut national d'étudiant-e-entrepreneur-e. Cette étude montre que ce dernier est bénéfique pour les étudiants qui souhaite mener à bien un projet d'entreprise.

Les étudiants-entrepreneurs : des profils de « fonceurs »

Les étudiants-entrepreneurs livrent une photographie d'eux-mêmes teintée de combativité, de détermination, d'optimisme et d'esprit d'aventure, un portrait qui se distingue de l'ensemble des étudiants qui semblent porter un regard moins enjoué sur eux-mêmes, leur avenir (95% des étudiants entrepreneurs déclarent être optimistes pour leur avenir personnel, pour 70% de l'ensemble des étudiants) et celui de la société française (57% des premiers se disent pessimistes pour l'avenir de leur pays, pour 71% des seconds).

Cet état d'esprit plus positif peut s'expliquer par un fort engagement des étudiants-entrepreneurs dans leur activité : ces derniers sont en effet concentrés sur leur projet d'entreprise (52% d'entre eux indiquent que c'est le domaine auquel ils accordent le plus d'importance dans leur vie). L'engagement dans un projet entrepreneurial opère une réévaluation manifeste des priorités et a pour conséquences des perceptions globalement plus positives chez les étudiants-entrepreneurs qui s'approprient pleinement leur statut. Marion, fondatrice de «Trafalgar, maison de portraits» en témoigne : « il faut avoir des capacités de leadership certes, mais on n'est pas entrepreneur à moitié. Il faut se donner à 200 %, et accepter de faire des sacrifices. »

76% des étudiants-entrepreneurs satisfaits de leur statut

Mis en place en 2014, le statut national d'étudiant-e-entrepreneur-e permet aux étudiant-e-s de rendre compatible études et projet d'activités et aux diplômé-e-s de conserver ou retrouver le statut étudiant et les avantages associés. Véritable accélérateur de projets, il fournit une aide à la recherche de financements et des avantages parmi lesquels un double accompagnement personnalisé, une mise en réseau, un accès au lieu de coworking du PEPITE, la possibilité de signer un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) et d'obtenir un diplôme. Une aide précieuse selon Rafiou Agoro, étudiant-entrepreneur d'Afro Talent Management : « Au final, ce statut m'aide à finaliser mon projet initial ».

Le statut entre en résonance avec l'envie d'entreprendre partagé par près d'un étudiant sur deux et rencontre un très bon accueil auprès de cette cible (90% pensent que c'est une bonne chose). Outre cet accueil très positif, le statut d'étudiant-entrepreneur enregistre des niveaux de satisfaction très élevés, avec plus des trois-quarts des usagers satisfaits, preuve d'un dispositif qui correspond aux besoins des jeunes porteurs d'un projet d'entreprise.

Depuis son lancement, le statut a bénéficié à 1 894 personnes, chiffre en augmentation chaque année. La session 2016 de dépôt des dossiers de candidature est ouverte depuis le 17 mai.

L'entrepreneuriat : l'autre façon de voir son avenir

A l'occasion du lancement des candidatures, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance pour cette fin d'année et la rentrée 2016 une campagne visant à promouvoir le statut. Portée par un dispositif digital et relayée par les partenaires du ministère, elle vise à faire tomber les appréhensions des étudiants vis-à-vis de l'entrepreneuriat travers le message : « Etudier et entreprendre : l'autre façon de voir votre avenir. ».

En savoir plus :

- Consulter la rubrique etudiant.gouv.fr/entreprendre

Cabinet du secrétaire d'État
Secrétariat presse - 01 55 55 84 24
secretariat.presse@recherche.gouv.fr

@sup_recherche